



# Avolsheim info

Bulletin d'information de la commune n°98 – décembre 2022

## Sommaire

Le mot du Maire	p. 1
Fermeture de la Mairie	p. 1
Marché de Noël et St Nicolas	p. 1
Un Maraicher à votre service	p. 1
Projet de lotissement	p. 2
Allée du Dompeter	p. 2
Que se passe-t-il à l'école ?	p. 3
Les Lutins des Bois	p. 3
Recrutement d'une AESH	p. 3
AAA : appel à bénévoles	p. 3
Bibliothèque	p. 3
État civil	p. 4
Informations paroissiales	p. 4
Don du sang	p. 4
Urbanisme	p. 4
Consommation électrique	p. 4
Club des aînés	p. 4
Récup' sapins	p. 4
Feux d'artifices et pétards	p. 4

La mairie sera fermée du 23 décembre 2022 au 2 janvier 2023. En cas d'urgence, vous pouvez adresser un mail à [mairie@avolsheim.fr](mailto:mairie@avolsheim.fr)

## Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers habitants.



Le saviez-vous ? Le Dompeter abrite en son chœur un mémorial où sont gravés les noms des scouts d'Alsace morts lors des dernières guerres. Une nouvelle plaque mémorielle vient d'être ajoutée à l'initiative des Amis du Dompeter pour rendre hommage aux anciens scouts alsaciens morts pour la France dans le cadre d'opérations militaires extérieures. Elle a été inaugurée le 5 novembre en présence de plusieurs personnalités et de la famille de Pierre-Emmanuel BOCKEL, mort au Mali en 2019.

Pour les fêtes de fin d'années, nous tenions à créer avec l'AAA une belle ambiance de Noël dans le village, mais en restant cohérents avec notre politique de réduction des dépenses énergétiques. Aussi, nous avons décidé de réduire les illuminations de Noël et de limiter les guirlandes lumineuses au parc Audéoud et à ses abords. Ces lumières ne seront allumées que du 10 décembre au 2 janvier, de 17 h à 21 h. Si vous voyez des lumières ailleurs, il s'agit d'éclairages solaires mis en place par les bénévoles de l'AAA que nous remercions pour leurs magnifiques décorations cette année encore.

Après 2 années sans cérémonie en raison du Covid, nous vous invitons toutes et tous très cordialement à l'événement qui aura lieu le 7 janvier 2023. Ce temps d'échange sera l'occasion de vous présenter nos vœux, de dresser un bilan de la première moitié du mandat, d'évoquer quelques projets communaux et de répondre à vos questions. Merci de compléter le coupon-réponse sur la feuille ci-jointe pour y participer.

Nos aînés ont eux aussi été privés de fête pendant 2 ans à cause de la crise sanitaire ! Nous aurons donc grand plaisir à les retrouver le 15 janvier pour leur repas annuel. Les invitations seront envoyées prochainement. Les nouveaux arrivants de 70 ans et plus qui ne seraient pas inscrits en mairie sont invités à se faire connaître au 03.88.38.11.68.

Belles et douces fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Votre maire, Pascal GÉHIN

## MARCHÉ DE NOËL ET SAINT NICOLAS

Le marché de Noël organisé par l'ACLAMA aura lieu le samedi 10 décembre 2022, dans le Parc Audéoud. Dès 14 h, les exposants vous accueilleront et vous proposeront des idées cadeaux, des décorations artisanales et de quoi vous restaurer (soupe, bretzels, chocolat chaud, vin chaud, crêpes, gâteaux...).

À partir de 15 h, les bénévoles de la bibliothèque animeront des lectures et des bricolages de Noël pour les enfants. Ils vous proposeront également des livres à prix réduits. Vers 16 h, la chorale "Accroche-Cœur" de Holtzheim portera ses voix dans le parc.

À la tombée de la nuit, Saint Nicolas, accompagné du Père Fouettard, viendra distribuer des Mannele, des friandises et du chocolat chaud aux enfants sages.



## FRUITS ET LÉGUMES FRAIS TOUS LES SAMEDIS

Cathie, Frédéric et leurs enfants (les jardins de la Chapelle) vous attendent sur leur stand les samedis matin de 9 h 30 à 12 h, dans le parc Audéoud, pour vous proposer des légumes frais et de saison. Ils vous réservent un accueil chaleureux et Cathie aura plaisir à vous donner des bonnes idées de recettes.

Si vous connaissez des commerçants susceptibles de venir étoffer le marché, merci de nous contacter au 06.72.73.82.27.



## ZONES À URBANISER

Le PLU d'Avolsheim comporte un projet d'extension qui impactera de manière non négligeable notre village, son fonctionnement et ses finances, dans les années à venir.

Quand le PLU de la commune a été élaboré en 2007, la municipalité de l'époque y a inscrit 2 zones AU1 et AUx, (en bleu sur le plan ci-contre) destinées à accueillir à terme un lotissement et une zone d'activité artisanale sur une superficie totale d'environ 2,7 hectares.

Pour ces zones, des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) prévoient :

- un accès principal par la rue des Romains avec bouclage par la rue du Buehl,
- un accès supplémentaire par la RD 422 avec deux flux seulement :
  - entrée uniquement en venant du sud (Molsheim),
  - sortie uniquement en direction du nord (Soultz-les-Bains).



Nous savons qu'un promoteur-aménageur s'intéresse à cet aménagement depuis quelques années déjà et Pascal GÉHIN a rencontré le dirigeant de cette société à plusieurs reprises depuis qu'il est maire pour évoquer son projet. Dès leur première réunion, il a insisté sur l'impérieuse nécessité de modifier les OAP avant d'aménager les zones, afin de permettre un accès principal au site par la route du Vin. (Observation déjà formulée dès 2017 par Françoise HAUSS, ancien maire). En effet, avec l'augmentation du nombre de véhicules ces 15 dernières années, les rues des Romains et du Buehl, qui sont déjà régulièrement saturées, ne sont aujourd'hui plus dimensionnées pour supporter le trafic routier d'un nouveau lotissement, d'autant plus qu'avec les nouvelles règles de densité imposées par le SCOT, ce sont désormais près de 50 logements qui devraient être créés dans la zone AU1, ce qui génèrera une circulation supplémentaire importante qui n'avait certainement pas été envisagée par les élus d'Avolsheim en 2007, lors de l'élaboration du PLU et des OAP. Il est donc primordial pour la mairie de prévoir un autre accès que celui prévu actuellement, en premier lieu pour des raisons évidentes de sécurité -les piétons, dont les enfants qui vont à l'école, marchent sur la chaussée puisqu'il n'y a pas de trottoirs dans les rues des Romains et du Buehl-, mais également pour des questions de tranquillité publique.

Des échanges avec la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) et 2 réunions de travail auxquelles le promoteur a également participé ont permis d'étudier la faisabilité de créer un carrefour spécifique sur la RD422 permettant l'entrée/sortie principale aux zones AU1 et AUx pour tous les véhicules venant du nord ou du sud. Un accord de principe pour un tel aménagement a déjà été donné par la CEA qui attend toutefois encore la production d'un plan d'aménagement détaillé du projet pour se prononcer définitivement.

Le maire et son équipe travaillent donc actuellement avec les services concernés pour parvenir à valider ce projet de création d'un carrefour sur la route du Vin permettant un accès principal aux zones AU1 et Aux. Dès qu'il aura été validé, nous l'intégrerons dans le PLU. Ainsi, l'ensemble des véhicules, dont les camions et engins de chantier, n'aura pas à emprunter la rue des Romains et la rue du Buehl pour accéder aux nouvelles zones comme c'est prévu actuellement.

Un autre point sur lequel les élus planchent est le financement des infrastructures et équipements publics qu'il faudra créer dans le cadre de ce projet foncier... Toutes les pistes sont étudiées pour pouvoir faire face à ces dépenses.

## ALLÉE DU DOMPETER

Vous l'avez sûrement constaté, nous avons rencontré un sérieux problème avec les nouveaux arbres de l'allée du Dompeter. En effet, sur 40 sujets plantés en décembre 2021, seuls 17 ont vu naître des feuilles et quelques fleurs au printemps dernier. Inquiets, nous avons aussitôt alerté le pépiniériste qui nous a envoyé un technicien pour une expertise le 1er juin. Après une matinée d'investigations, ce dernier concluait que tous les arbres étaient en vie et que la plantation était de qualité. Ses observations et les sondages effectués n'ayant révélé aucune anomalie, il n'a pu avancer aucune explication quant au non-développement des arbres. Aussi, nous avons diligenté une analyse des sols, mais cette dernière n'a rien révélé non plus. Malgré la poursuite d'un arrosage régulier, les arbres ont finalement peu à peu dépéri. Il n'en restait plus que 5 en vie début septembre et nous ne savons pas s'ils survivront.

Aucune cause avérée n'ayant pu être mise en avant, nous pensons aujourd'hui que la perte des Crataegus pourrait être liée à un défaut de plombage (arrosage massif) et de taille à la plantation, actions qui auraient certainement facilité leur reprise mais qui ne nous avaient été recommandées ni par le pépiniériste ni par le paysagiste en charge de la plantation. Beaucoup d'entre vous ayant participé au financement participatif mis en place pour recréer un nouvel alignement d'arbres dans l'allée du Dompeter, notre volonté était de trouver une solution qui permette de mener à bien ce projet. Aussi, plutôt que d'engager des poursuites judiciaires longues, coûteuses et à l'issue incertaine, nous avons concrétisé une négociation commerciale qui nous permettra d'aboutir à un remplacement des arbres avant les fêtes de fin d'année.



# Que se passe-t-il à l'école ?



## LA COULEUR DE MES RÊVES...

Le 20 octobre, toutes les classes du RPI ont participé, pour la deuxième année consécutive, à la "Grande Lessive". Il s'agit d'une exposition artistique et éphémère qui a lieu partout en France. Le thème cette année : "La couleur de mes rêves". Chaque classe du RPI a ainsi réalisé une œuvre autour de ce thème, sans se concerter. Les CP ont travaillé sur l'album "Marcel, le rêveur" et ont imaginé, allongés sur leur canapé comme Marcel, leur rêve de devenir : un superhéros ? une danseuse ? un docteur ? un maître Kung-Fu ? ...

Cette exposition est visible par tous tout au long de la journée, au niveau de la piste cyclable et du terrain de foot de Wolxheim. Vous avez raté ce premier rendez-vous ? Ne manquez pas la deuxième exposition qui aura lieu au printemps !



## CE2-CM1 : VENDANGES ET VISITE DE LA CAVE CHEZ CLOTILDE TRISCHBERGER À WOLXHEIM



## VISITE DE LA FERME FRUITIÈRE ROTHGERBER

Le 20 septembre, les classes maternelles des écoles de Wolxheim et Avolsheim étaient à Traenheim pour visiter les vergers de la ferme ROTHGERBER.

Au programme : découverte des vergers en petit train (au passage, tout le monde a croqué dans une belle reinette 😊) puis visite des ateliers et enfin dégustation de jus de pomme. Tous les enfants sont repartis avec un joli gobelet en souvenir et le ventre bien rempli.

Merci à Jean-Baptiste CASTAGNO pour son bon accueil !



## INVITATION À L'ÉCOLE DE WOLXHEIM :

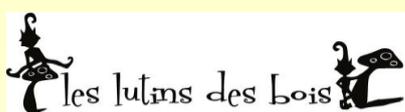
Les copains de la classe maternelle de Wolxheim nous ont invités à venir manger chez eux le mardi 11 octobre. Nous y sommes allés à pied et à notre arrivée, la table était prête. Après avoir joué un peu avec les copains, nous sommes passés à table. Il y avait une délicieuse soupe de potiron en entrée, puis nous avons mangé des frites avec du ketchup (avec les doigts !) et une savoureuse



compote de quetsches nous a été servie pour le dessert. MERCI à tous les copains, Maîtresse Corinne et Valérie pour ce délicieux repas ! Nous nous sommes régalés ! Et merci aux mamans qui nous ont accompagnés et qui ont apporté leur aide pour satisfaire tous ces petits affamés. Les Grands étaient très fiers de découvrir tout ce qui a pu être fait grâce aux légumes qu'ils avaient plantés l'année dernière avec maîtresse Corinne et Valérie.

On était contents de rencontrer ou de revoir les copains de l'école jaune. On a passé un bon moment avec eux. On espère bien pouvoir les accueillir à notre tour, dans notre école pour une journée tout aussi sympathique.

Ecole primaire et maternelle du Schlotten - 1 Route de Wolxheim - AVOLSHEIM - Tél. : 03.88.38.01.33 - email : ecole-avolsheim@wanadoo.fr



La rentrée au périscolaire s'est bien passée. Les enfants sont à l'aise malgré le changement d'organisateur et ils ont pu faire la connaissance de notre nouveau directeur François KUGELMANN.

Cette année, nous ferons le tour du monde en compagnie des Schtroumpfs. Nous sommes d'ailleurs déjà partis en France, en Italie et en Transylvanie lors des vacances d'automne avec une sortie au Point d'Orgue à Marmoutier (photo) pour une lecture de conte d'halloween

Il reste encore des places disponibles pour les mercredis.

Contact : peri.avolsheim@agf67.fr - Tél : 06.47.88.37.84.

## BIBLIOTHÈQUE

Merci de bien vouloir noter que la bibliothèque sera fermée du samedi 17 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023 inclus.

L'équipe vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous dès le mercredi 5 janvier 2023.



## RECRUTEMENT D'UN(E) AESH

La mairie recherche une personne pour aider un élève en situation de handicap durant la pause déjeuner à la cantine d'Avolsheim, les lundis, mardis et vendredis, de 12 h à 13 h. Il faut être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 4 (Bac ou bac pro), d'un diplôme professionnel dans le domaine de l'aide à la personne (DEAES, DEAMP, DEAVS mention complémentaire), ou justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 9 mois dans les domaines de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Le contrat proposé est un CDD de 3 heures/semaine renouvelable + prime de panier.

Si vous êtes intéressé(e), merci de prendre contact par mail (maire@avolsheim.fr) ou par tél au 03 88 38 11 68.

## ET SI VOUS REJOIGNEZ L'AAA ?

Si tu as l'âme bricoleuse, que tu aimes rigoler et que tu as envie d'agir pour le village, n'hésite pas à rejoindre la joyeuse équipe de l'Association des Amis d'Avolsheim (AAA) les lundis et mercredis soir de 18 h à 20 h.

Pour plus d'informations, merci de contacter son président, Paul André LENTZ au 06.98.90.67.65.

## ÉTAT CIVIL :

### Mariages :

8 oct. : **Nathalie DARGESEN & Serge DAUL**

..8 oct. : **Corinne DIETRICH et James FERRIA**

### Grands anniversaires :

10 janv. : **Madeleine MATZINGER** 90 ans

10 janv. : **Christiane MAEDER** 80 ans

29janv. : **Éliane CHAUPIS** 85 ans

## COLLECTE DE SANG

La prochaine collecte aura lieu dans le hall des sports de Soultz-les-Bains le mardi 23 février 2023 de 17 à 20 h. Bloquez la date dans vos agendas !

Par ailleurs, l'association des donneurs de sang est à la recherche d'une ou deux personnes d'Avolsheim pouvant représenter l'association afin d'assister aux 4 réunions par an et faire le lien avec les généreux donateurs. Si vous souhaitez adhérer à l'association, merci de contacter Mme Patricia BOULET au 06 26 23 49 97.



## URBANISME : INFOS IMPORTANTES

Depuis début 2022, les demandes d'urbanisme peuvent être saisies par voie électronique sur le site <https://appli.atip67.fr/guichet-unique>.

Après 11 mois, on constate que les dossiers saisis en ligne sont souvent mal renseignés : la description des travaux n'est pas assez précise, les matériaux utilisés, métrages, RAL choisis... sont oubliés et les pièces à joindre (photos avant-après, croquis etc...) sont souvent négligées. Dès lors, les demandes sont incomplètes et les délais d'instruction rallongés.

Par ailleurs, bien souvent, une seule demande peut suffire, même s'il y a plusieurs travaux tels que changement de fenêtres, de porte d'entrée et ravalement de façade par exemple. Dans ce cas, il est inutile de déposer plusieurs dossiers, d'autant plus que ces derniers ont un coût pour la commune qui supporte une contribution financière pour chaque dossier d'urbanisme déposé.

**Aussi, dans un but de simplicité, de rapidité et d'économie, nous vous invitons à contacter le secrétariat de la mairie avant toute saisie en ligne afin d'échanger sur votre projet et son contenu.**



## Communauté de paroisses

### Sainte Edith Stein

#### « Bruche, collines et coteaux »

4 déc. : II<sup>ème</sup> Dimanche de l'Avent

10 h : Messe dominicale en l'église St Materne

8 déc. : Immaculée Conception de la Vierge Marie

19 h : Messe de la fête en l'église St Materne, procession des lumières jusqu'à la grotte N-D de Lourdes, suivie d'un temps de convivialité.

18 déc. : IV<sup>ème</sup> Dimanche de l'Avent

10 h : Messe dominicale en l'église St Materne

24 déc. : Vigile de la Nativité du Seigneur

10 h : Messe du soir de Noël en l'église St Materne

8 janv. : Épiphanie du Seigneur

10 h : Messe de la fête en l'église St Materne

22 janv. : III<sup>ème</sup> Dimanche du T.O.

10 h : Messe dominicale en l'église St Materne

5 févr. : V<sup>ème</sup> Dimanche du T.O.

10 h : Messe dominicale en l'église St Materne

Vous souhaitant Paix et Joie à l'occasion des fêtes de fin d'année,

Abbé Jauffrey WALTER, Curé-Doyen



## ÉCOWATT, UNE APPLICATION UTILE



Véritable météo de l'électricité, Écowatt informe la population en temps réel sur le niveau de consommation électrique région par région. L'outil est disponible gratuitement sur internet.

Grâce à son système d'alertes, il permet à tous – particuliers, entreprises, collectivités – de savoir :

- à quel moment réduire sa consommation lorsque la consommation nationale est élevée (rouge), par exemple lors des vagues de froid en hiver ;
- comment consommer au meilleur moment, quand la production d'électricité renouvelable est forte (vert).

Dans les cas rares où tous les besoins en électricité ne pourraient pas être couverts, des coupures locales, maîtrisées et d'une durée maximale de 2 heures pourraient être organisées. Le site Écowatt donnera alors à chaque français toutes les informations en temps réel pour faire face à la situation.

[www.monecowatt.fr/inscription-alerte-vigilance](http://www.monecowatt.fr/inscription-alerte-vigilance)

## CLUB DES AÎNÉS

Un loto sera organisé le mercredi 14 décembre 2022 à 14 h à l'école pour les aînés du village.

Toutes les personnes de plus de 60 ans y sont très cordialement invitées. Pour vous inscrire, merci de bien vouloir contacter la présidente Marina IEKO au 06.10.29.73.46.



## RÉCUP'SAPINS :

Les samedis 14 et 21 janvier 2023, de 10 h à 12 h et de 15 h à 16 h, une benne sera à votre disposition à côté de l'école pour vous permettre de vous débarrasser de votre sapin de Noël. Cette opération, organisée avec le Sélect'Om, vous évitera d'aller jusqu'à la déchèterie pour vous débarrasser de votre arbre et vous permettra de le valoriser puisqu'il sera recyclé en broyat ou en compost.



## FEUX D'ARTIFICES ET PÉTARDS :

La vente et l'utilisation d'artifices seront à nouveau interdites le 31 décembre par arrêté préfectoral. Merci de respecter cette décision : à la pollution de l'atmosphère s'ajoutent les nuisances sonores très perturbantes pour les personnes et les animaux.



**Les élus et les agents de la mairie vous souhaitent à toutes et tous de très belles fêtes !**

